

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 28/05/2024

DECISION N° 20240528_B_071

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS, Nathalie
JOLIVET, , Martine GINET

Était excusée : Christine BONNEFOY : Pouvoir à M.
GIRODET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du
11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme
Objet : Convention de coopération à passer avec la commune d'Aurec sur Loire
pour l'aménagement de la salle d'escalade

Le Bureau,

N° 20240528_B_071

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de coopération à passer avec la commune d'Aurec
sur Loire pour l'aménagement de la salle d'escalade, prévoyant :
 - o L'exploitation, la gestion et l'entretien de la salle d'escalade et de
ses abords à la commune d'Aurec-sur-Loire
- La convention prendra fin lorsque l'immeuble cessera d'être affecté aux
activités de la salle d'escalade.
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 28 mai 2024

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240528-20240528_B_071-AU
Reçu le 07/10/2024